

SOIREE RWANDA – 5 AVRIL 2024

Vérité – Justice -Réconciliation

Intervention de Claude Fischer Herzog

Je suis fière ce soir, fière d'être ensemble ce 5 avril, une date importante, celle de la veille du début du génocide contre les Tutsis en 1994 au Rwanda, et d'accueillir Thomas Zribi, grand reporter, auteur du documentaire « Rwanda. A la poursuite des génocidaires » et d'une BD du même nom ; et Sarah Mallécol, réalisatrice du documentaire « Kumva. Ce qui vient du silence ». Deux formidables films que nous verrons après la conférence.

Mais d'abord, permettez-moi d'introduire notre conférence avec trois remarques.

1. RIEN, RIEN ne saurait excuser le génocide. Je dis cela car on entend ici et là (encore hier soir lors de la conférence à l'ICP) que les Tutsis sont « une communauté guerrière », et qu'après tout, ils avaient commencé avec le combat qu'ils menaient contre l'Etat rwandais ! A sa tête, Habyarimana, le dictateur Hutu au pouvoir depuis 1973 grâce à un coup d'Etat fomenté avec l'aide du colonisateur belge, un régime « en proie au racisme, à la violence et à la corruption » selon les propres termes de Vincent Duclert, historien et ancien directeur du Centre Raymond Aron (que je veux excuser ce soir). Il est l'auteur de deux ouvrages « Penser les génocides » (2021) et « La France face au génocide des Tutsis. Le grand scandale de la Vème République » (2024) suite à la mission qu'Emmanuel Macron lui a confiée en 2019 pour éclaircir les responsabilités de la France au Rwanda entre 1990 et 1994. On y reviendra bien-sûr tout au long de la soirée. Mais déjà je peux vous le dire : c'est sans appel !

Un combat inégal d'ailleurs qui a opposé le FPR, le Front patriotique rwandais, un mouvement politique et militaire composé des Tutsis en exil (ils sont 600 000 exilés à cette époque) et de Hutus démocrates opposés au régime et aux politiques ethniques du pouvoir, et le gouvernement rwandais doté d'une armée et d'un arsenal militaire totalement disproportionné, un arsenal militaire offert par la France de Mitterrand à son ami Habyarimana. Le conflit oppose les forces gouvernementales à celles de l'opposition avec menaces d'extermination, violences, crimes et massacres contre les Tutsis, assimilés à des « ennemis de l'intérieur ». La

France laisse faire malgré les alertes de l'Ambassadeur Georges Martres, dès 1990. Ou celles de généraux comme le GI Varret et d'autres, ou la Fédération internationale des Droits de l'Homme qui dénonce en 1993 l'ampleur des massacres contre les Tutsis – sans nier les exactions du FPR, car il y en a eu. Comment aurait-il pu en être autrement !

Le processus génocidaire est engagé bien avant 1994 et l'Élysée le sait mais maintient son soutien au régime... et le renforcera.

Après la destruction de l'avion du président le 6 avril 1994, le génocide commence le soir même contre les Tutsis et les Hutus démocrates (ne les oublions pas), et le 7 avril, le FPR – conduit par Paul Kagamé – déclenche l'offensive depuis l'Ouganda : l'avancée des troupes du FPR, puis l'arrivée des militaires français de l'Opération turquoise à partir du 23 juin (bien tardivement ! et après avoir laissé exterminé les Tutsis à Biserero) mettra fin aux tueries : plus d'un million de personnes ont été assassinées.

2. Nous sommes ici pour la 30^{ème} commémoration du génocide. Non pas pour un débat sur les relations du Rwanda avec ses voisins, le Burundi et le RDC. Elles sont conflictuelles. Là encore, comment pourrait-il en être autrement ? Mais ni non plus pour juger Kagamé, l'homme fort du Rwanda qui a su imposer la vérité et la justice pour aller vers la réconciliation de son peuple. Une réconciliation difficile tant les blessures sont profondes... et pourraient ressurgir ! Thomas en témoignera, quand elles ressurgissent avec la volonté de « régler les comptes », la punition est sévère : peine de mort pour les tutsis qui auraient envie de se venger.

Aujourd'hui, la France donne des leçons de démocratie au Rwanda et à l'Afrique... Mais que vaut notre démocratie quand ses dirigeants ne nous informent pas de ce qui se joue dans ces pays-là, et qu'un président, seul, peut décider de soutenir des présidents corrompus (que souvent nos présidents ont placés), sans même en informer son gouvernement ?

Ne nous étonnons pas alors que les peuples africains ne veulent plus recevoir de leçons et ne veulent plus de nous ! Ils soutiennent les coups d'Etat militaires au Burkina Faso, au Mali ou au Niger. Ce qui ne veut pas dire obligatoirement que c'est la fin de la démocratie ni des coopérations avec la France et l'Europe, mais peut-être une autre démocratie prenant racine dans leurs propres traditions, et un renouvellement de nos relations dans l'intérêt mutuel... Je vous renvoie à l'article que je viens de signer dans « La Jaune et la rouge » dont je salue la présence ce soir avec Alix Verdet, la rédactrice en chef de la revue et Bertrand Lépinos qui a

coordonné le dossier « Afriques ». Avec qui nous co-organiserons une prochaine soirée Eurafricaine.

3. Quelques mots sur l'attitude d'E. Macron.

Pas de comparaison avec celle de Mitterrand. Lui a toujours considéré le régime rwandais de l'époque comme légitime parce que « majoritaire » puisque Hutu. Les Hutus représentaient 80% de la population. Ils définissaient leurs statuts dans la société, une classe de paysans pauvres quand les Tutsi – qui occupaient les responsabilités – représentaient les éleveurs et les pasteurs. Les Belges ont divisé le peuple rwandais en « races » favorisant un renversement au pouvoir qui a pratiqué un véritable régime d'Apartheid à l'encontre des Tutsis.

En soutenant Habyarimana, Mitterrand a soutenu un ami, des intérêts de la France, et plus fondamentalement une conception de la démocratie qui fait problème. On a imposé au Rwanda – comme ailleurs – une constitution « garantissant des élections », tronquées mais validées ! 30 ans après, les soutiens au régime ne regrettent rien ! Je l'ai dénoncé dans un article « Rwanda : l'humanisme à l'épreuve » où je cite Védrine qui « referait tout pareil » ! Et puis, que valent les vies africaines ? Je ne résiste pas à citer Mitterrand que Thomas reprend dans sa formidable BD : « Dans ces pays-là, un génocide ce n'est pas important » selon le journaliste Saint-Exupéry. Aujourd'hui E. Macron reconnaît la « responsabilité accablante » de la France de l'époque. Mais pas un mot pour demander pardon. Il espère que les Rwandais nous pardonneront... vous voyez la nuance. Responsable mais pas coupable ! Contrairement au Canada ou à la Belgique qui ont demandé pardon en 2019 lors de la 25^{ème} commémoration du génocide. J'étais à Montréal, invitée par le festival « Vues d'Afrique » lors d'une cérémonie avec l'Ambassade du Rwanda au Québec, où j'ai entendu le Canada et la Belgique demander pardon, et les forces des Casques bleus pleurer en racontant qu'ils « n'étaient pas autorisés à intervenir ». Kagamé avait invité Macron à Kigali. Celui-ci a envoyé un député pour représenter la France. Franco-rwandais. Histoire de bien faire comprendre que le génocide était une affaire rwandaise, un conflit civil en quelque sorte !

Mais le pire : on a accueilli chez nous les génocidaires (dont la femme du président en grande pompe). Ils sont entre 100 et 400 ! Pourchassés par le CPRC, le collectif des parties civiles pour le Rwanda créé par Alain et Dafroza Gauthier qui en ont fait un combat de vie. Dafroza a perdu 100

membres de sa famille. Ils sont au Rwanda et depuis Kigali, ils nous ont envoyé un petit mot :

« Vraiment désolés de ne pas être à vos côtés en ces jours qui nous rapprochent de la 30^{ème} commémoration. Pour nous, c'est le temps du recueillement. Plus le temps passe, moins on oublie. Si la douleur s'est apaisée, elle n'en reste pas moins présente. Tapie au fond de nos cœurs, toujours prête à ressurgir. Recueillement et souvenir de ceux qu'on nous a arrachés si violemment, si injustement. Viendront ensuite les jours de la reprise du combat pour la justice, le seul véritable « cadeau » que l'on puisse offrir aux victimes et à leurs familles. De tout cœur avec vous. Encore désolés de ne pas vous être plus proches. Notre amitié à ceux que nous connaissons, notre solidarité avec vous tous. Comme on dit en Kinyarwanda, Tuli Kumve, on est ensemble ». Drafoza et Alain.

On est fiers – je terminerai de nouveau par ça – de nous joindre à eux et de les soutenir dans leur combat : ils ont obtenu quelques victoires dont Thomas nous parlera. Et ce que je sais, c'est que grâce eux, on n'oubliera pas le génocide et le Rwanda en France.

Après l'excellent « Inkotanyi » de Christophe Cotteret, que j'ai eu l'occasion de montrer à Paris et à Bamako en 2019, nous découvrirons les documentaires de Thomas et de Sarah. Et je recommande vivement l'interview de Vincent Duclert dans « Histoire » (la revue de Claude Perdriel), et pour ceux qui voudront prolonger la soirée, les deux documentaires et le débat avec Dafroza Gauthier et Vincent Duclert sur LCP LE 8 avril prochain.

Place au débat avec Thomas et Sarah maintenant.